

1B - S'initier aux finances locales - aller plus loin avant de voter

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

La maîtrise des enjeux financiers ne concerne pas seulement les adjoints aux finances. L'enjeu de cette formation est de permettre à tous les élus de participer aux décisions et d'approfondir leur compréhension des choix budgétaires avant de voter.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'él.u.e sera en capacité de :

- Maîtriser le cadre budgétaire et financier d'un budget
- Identifier les différents leviers de la section de fonctionnement
- Connaître les outils d'optimisation et de communication financière
- Comprendre les logiques d'une stratégie financière

Description / Contenu

Description des différentes actions à mener au sein des différents chapitres budgétaires

Présentation des outils de contrôle de gestion et de communication financière

Description des principaux indicateurs financiers

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous

pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site

<https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/>

nos-tarifs-de-formation

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à

info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

La journée de formation est décomposée en deux temps : des apports théoriques puis des travaux pratiques adossés aux données financières des collectivités des stagiaires.





Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'ARIC.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique. Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

LEGENDRE Johann

Il est tout à la fois, consultant finances auprès des collectivités locales, intervenant à l'Université de Rennes II et Président du Réseau Finances Publiques 35 regroupant les directeurs financiers du département d'Ille-et-Vilaine. Ancien directeur financier d'une collectivité de près de 20 000 habitants pendant dix ans, la philosophie de ses formations est de transmettre auprès des élu.e.s locaux l'idée d'une gestion facilitée par la compréhension simple des leviers budgétaires et financiers de leurs municipalités. « D'une dimension comptable à une dimension de gestion, tel est l'enjeu pour maîtriser et ne plus subir ».